

Rapport financier au 30/09/2020

La comptabilité du comité départemental de tir à l'arc se porte bien.

Au 30/09/2020, les soldes des comptes sont les suivants :

- Compte chèque : 112,96 €
- Livret bleu : 12 800,74 €
- Caisses : 115,00 €

La situation 2020 reste très particulière et le virus de la COVID-19 nous a bien bloqué et nous bloque encore aujourd'hui.

Pas de saison extérieure en 2020 et une saison salle juste terminée !

Les dépenses s'organisent principalement de la façon suivante :

- Les frais kilométriques remboursés lors des formations biennuelles des arbitres = 727,40 € (contre 1 067,60 € en 2019) *reste celle à Carquefou à enregistrer d'octobre 2020* et 2 arbitres n'ont toujours pas donné leur RIB après plusieurs relances !
- Les récompenses accordées aux participants au championnat de France = 357 € (contre 525 € pour 2019).
Le comité départemental remercie L'ARMURERIE DU BOCAGE pour son partenariat tout au long de l'année et notamment sa participation pour ces récompenses = 153€
- Les subventions accordées pour aider les clubs :
 - tenue arbitre
 - formation entraîneur
 - formation arbitre } Pas de demande à ce jour
- Subventions pour l'organisation des championnats départementaux :
 - Salle : jeunes = 100€, adultes = 100€
- Stage réglage d'arc avec Catherine = 226,22 €

Les recettes sont concentrées en 3 pôles principalement :

- Licences = 112,00 € (4 441 € en 2019). Les licences rentrent réellement sur les comptes à partir du mois d'octobre. Nous pouvons déjà ajouter les licences reçues le 19/10/2020 soit 2 194,00 €
- Location matériel mis à disposition des clubs de Vendée : très peu de location puisque pas de compétitions sur 2020. On comptera une location 3D avec le championnat 3D à La Garnache en septembre de 53 €, un concours à La Roche sur Yon en octobre et une facture de location de 70€, un trail à Saint Jean de Mont pour une location de 40€.
- Pascal a aidé à organiser des 3D découverte à Saint Gervais et à Challans. Cela a rapporté au CD la somme de 135€. Le but est de réinvestir dans de nouvelles bêtes le plus rapidement possible.

Le résultat financier au 30/09/2020 est déficitaire de 2 546,81€ mais il ne représente pas l'année 2020.

Il sera essentiel de présenter le bilan en janvier 2021 sur une année entière.

Voir le compte de résultat joint.

→ *Vote du rapport financier*